



VERSAILLES

Porchefontaine Conseil de quartier

Conseil du mardi 4 juin 2019

Étaient présents :

Présidente : Martine Schmit

Membres du conseil :

Collège des personnes élues :

Alain Bonnaud, Marie-Christine Claraz, Laure Dispan de Floran, André Montialoux, Francis Naudin, Caroline Prouff

Collège des associations :

Marc Meyer, représentant titulaire de l'AFC, Catherine Mordant, représentante titulaire de la PEEP, Serge Piriou, représentant titulaire d'Essor de Versailles, Jacques Samanos, représentant suppléant du SDIP, Hélène Schutzenberger, représentante titulaire de VEI, Geneviève Silvestre, représentante titulaire de SESAKINO UFO, Chantal Simian, représentante titulaire de SNL, Jean-Marc Vincent, représentant suppléant du CLAP

Collège des personnes qualifiées :

Antoine Brillaud, David Crépy, Eric Fontaine, Nicolas Fouquet, Isabelle Richard,

Excusés :

Pierre-Jean Airaud, Pierre Arnaud, Xavier Bloch, Antoine Divan, Michèle Divan, Francis Flamand, Alain Roger.

Absents :

Michel Lefèvre, Vice-Président, Valérie Chenuc, Isabelle Lallemand, Stéphanie Lescar, François Siméoni

Également présents :

Marie-Jo Jacquy de l'Echo des Nouettes.

Ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu du conseil de quartier du 8 avril 2019

Approuvé à l'unanimité.

2. Fermeture du parking du stade

Plusieurs habitants ont contacté la Présidente du Conseil au sujet de la fermeture inopinée de ce parking.

a) Antoine Brillaud a établi un constat de la situation qu'il présente.

Depuis le 17 mai 2019, le parking est fermé de 22 h 30 à 8 h 30 les jours de semaine et de 20 h 30 à 8 h 30 le week-end. L'information de sa fermeture a été délivrée oralement à Martine Schmit très peu de temps avant celle-ci.

Cette décision arbitraire a été prise sans concertation avec notre Conseil de quartier. Elle semble résulter du stationnement abusif de véhicules de personnes n'habitant pas le quartier et qui ne bougent pas pendant plusieurs jours. L'élément décisif de la fermeture a été le stationnement permanent d'une trentaine de véhicules de la flotte d'une société de services dont le siège serait rue du Pont Colbert et de quelques véhicules d'une autre société.

Grâce à la vigilance des riverains, l'information est remontée très vite. Ces voitures ne sont actuellement plus dans le parking mais sont garées un peu partout dans le quartier ! Elles sont très identifiables, car de même marque, couleur et numéro de département. Le problème n'est donc pas réglé et ce sont les habitants du quartier qui en pâtissent.

La Direction des sports, mobilisée par les associations sportives, a pris la décision de fermer le parking.

Autrefois, ce parking était équipé d'un portail fermant la nuit. À l'époque très peu de voitures stationnaient dans la rue. Depuis environ 30 ans, le parking restait ouvert, notamment pour permettre aux camping-cars et caravanes de stationner en dehors des horaires d'accueil du camping.

Aujourd'hui, les choses ont changé. La pression immobilière est forte. Les familles ont plusieurs voitures. Un grand nombre de voitures ne sont pas systématiquement garées à l'intérieur des propriétés qui le permettent. La rénovation des rues a supprimé des places de stationnement et les travaux de réaménagement qui se poursuivent ne permettent pas aux riverains de garer leur voiture. Le parking est donc davantage utilisé.

La mesure de fermeture complique la vie des habitants. Il est désormais impossible de proposer à des visiteurs d'un soir de se garer dans le parking car ils ne peuvent plus récupérer leur véhicule après 22 h.

L'usage du parking n'a jamais, notamment depuis plus de 30 ans, été réservé exclusivement aux sportifs du stade. De plus, sa capacité a quasi-doublé (126 places désormais), lors des travaux de réaménagement auxquels le Conseil a été associé, par rapport à ce qui existait avant.

b) Utilisation du parking : (données de membres du conseil de quartier)

> En semaine, de 17 h 30 à 22 h, on constate que 50% maximum du parking est occupé par les sportifs (le 4 juin au soir 40 places étaient utilisées, soit 32%).

> Le mercredi après-midi, des parents accompagnent leurs enfants au chapiteau ou au stade. Le problème qui se pose ici est celui lié aux flux d'entrées et de sorties du parking.

> Le week-end est le plus chargé : 80% du parking est occupé.

L'utilisation régulière par les habitants du quartier se limite en journée à 15 véhicules et 25 la nuit.

Ce parking n'est pas le seul à être mis à disposition des sportifs : celui du haut de la rue Berthelot est ouvert de 7 h à 16 h 30. Il y a aussi ceux du centre équestre et des tennis, le parking de la maison des sports et le long des vestiaires du club de rugby, un certain nombre de véhicules se garent.

Enfin, le parking est marqué comme parking public dans les GPS et sur Waze. Martine Schmit a demandé à la Mairie que cette mention soit rectifiée.

Le parking est complet au moment des compétitions sportives mais pas à d'autres moments. Monsieur Fresnel était favorable à une concertation (message au SDIP). Le Conseil de quartier est très favorable à ce que cette concertation ait lieu.

En tout état de cause, l'utilisation du parking par les habitants du quartier se limite à 30 véhicules maximum (notamment en période de travaux de voirie).

Par ailleurs, David Crépy évoque les voitures ventouses des sociétés de location qui utilisent l'espace public le week-end dans le haut du quartier de Porchefontaine et sur l'avenue de Paris. Le Conseil estime qu'il serait judicieux que la Mairie prenne des mesures vis-à-vis de ces sociétés.

La loi indique en effet que les véhicules de location ne peuvent stationner sur le domaine public tant qu'ils sont en attente de clients, cad que tant que la personne qui loue n'a pas pris possession du véhicule, le prestataire n'a pas le droit de stationner le véhicule sur la voie publique.

c) Les relevés du SDIP, entre mars et le 17 mai, tous les jours et plusieurs fois dans la journée, adressés au Maire, établissent que 80 à 100% du parking est occupé certains week-ends seulement.

La nuit, 40 à 50% des places sont occupées. Pourquoi le fermer la nuit ?

La fermeture du parking jusqu'à 8 h 30 limiterait le stationnement des véhicules dont les propriétaires, n'habitant pas Porchefontaine, vont travailler à Paris.

Cependant, les relevés du SDIP montrent que tous les matins, il y a 50% de places libres. Il n'y a pas une matinée où le parking est saturé.

d) Les membres du Conseil de quartier évoquent différentes possibilités :

- un système de vignettes réservant le parking pour les sportifs et les habitants du quartier
- un dispositif type « zone bleue » avec limitation du stationnement à une demi-journée avec des disques de stationnement
- un dispositif d'ouverture du parking de la maison des sports le week-end lors de manifestations sportives
- un dispositif de herse unidirectionnelle qui permet de sortir mais pas de rentrer aux heures de fermeture du parking
- un dispositif avertissant les Porchifontains de la mobilisation exclusive du parking pour les sportifs lors d'une manifestation sportive sous peine d'enlèvement
- l'utilisation exceptionnelle de la place Lamôme
- matérialiser un nombre de places exclusivement réservé aux sportifs.

e) Après discussion, le conseil souhaite qu'un courrier parte le plus rapidement possible à Monsieur le Maire de Versailles, afin de l'informer de ce problème important et de son impact sur la vie quotidienne des habitants.

Courrier rédigé par le conseil ce mardi 4 juin :

Monsieur le Maire,

Lors de sa réunion du 4 juin 2019, le Conseil de quartier a traité de la fermeture, nocturne et soudaine, du parking du stade de Porchefontaine, effective le 17 mai dernier.

A ce jour, le Conseil de quartier, alerté par les habitants du quartier, demande les raisons de cette fermeture.

Les modalités d'utilisation du parking avaient d'ailleurs fait l'objet d'une proposition de concertation par Monsieur Fresnel dans un mail adressé au SDIP le 19 mars 2019 (copie jointe).

En conséquence et dans l'attente d'une prochaine concertation, le Conseil de Quartier demande la réouverture immédiate du parking pendant la nuit.

Le Conseil souhaite que les habitants du quartier et les sportifs puissent bénéficier ensemble de ce parking, rénové et notablement agrandi lors des travaux de 2016.

Les membres du Conseil de quartier de Porchefontaine sont à votre disposition pour travailler ensemble à des solutions constructives.

Ce courrier sera adressé à Monsieur le Maire avec copies à Madame de Crépy et Monsieur Fresnel ainsi qu'aux membres du Conseil de quartier.

Il est précisé que le PLU contribue aux problèmes de stationnement. En effet, il n'est pas adapté aux caractéristiques du quartier Porchefontaine. Il permet une trop grande densification du quartier. La pression immobilière s'est beaucoup accrue ces dernières années. En outre, les habitants qui le peuvent ne garent pas forcément leurs voitures dans leur propriété, les garages ne sont pas utilisés en tant que tels. Martine Schmit rappelle aussi la tolérance qui consiste à permettre à tout propriétaire de garer sa voiture sur son bateau et libérer ainsi un peu d'espace de stationnement.

3. Compte-rendu des permanences

Le 11 mai, il a été constaté que les dates des permanences n'étaient pas affichées. Comme les dates des réunions du Conseil, elles pourraient être indiquées.

Afin d'améliorer la communication relative au Conseil de Quartier, il est proposé de résumer quelques actions du Conseil avec des photos, de faire de la publicité/information juste après les élections municipales pour amplifier la participation aux élections des membres du Conseil de quartier qui devraient se tenir au dernier trimestre 2020.

Le bilan des actions du Conseil de Porchefontaine devrait être affiché avant la fin de ses réunions.

Antoine Brillaud, Hélène Schutzenberger, Chantal Simian, Marc Meyer, Francis Flamand sont proposés pour cette commission bilan.

Martine Schmit, qui a déjà deux rendez-vous, et Jean-Marc Vincent se proposent pour la tenue de la permanence du 8 juin.

4. Travaux des commissions

4.1 Commission Commerces

Nicolas Fouquet a proposé plusieurs dates de samedis pour la relance de la commission mais pas de participants disponibles.

L'objectif est de relancer l'association des commerçants, de réunir les commerçants volontaires.

4.2 Commission Circulation

Etude de portions du quartier.

a) Saint Michel / Pierre Corneille

Rencontre avec des riverains. Les sens des rues Moines, Victor Hugo et Célestins ont été inversés pour résoudre le problème de stationnement des convois funéraires. Aujourd'hui, on constate que ce problème n'est pas réglé. Le camion du boulanger rentre en marche arrière. Selon le Directeur de l'école Pierre Corneille, la circulation s'est intensifiée rue Pierre Corneille puisque le passage rue des Moines et rue Saint Michel n'est plus possible.

Les virages rue des Célestins / rue Victor Hugo et rue Victor Hugo / rue des Moines sont difficiles. Il y a aussi une quadruple priorité à droite à l'intersection des rues des Moines et Yves le Coz.

Il n'y a malheureusement pas eu de comptage des véhicules, ce qui aurait permis de mieux mesurer l'impact des changements de sens de circulation dans ce secteur. Aujourd'hui, les convois mortuaires montent sur le parvis et n'utilisent pas les places de stationnement de la rue des Célestins. La Commission propose de revenir à la solution précédente avec une place réservée au convoi mortuaire sur le parvis, protégée par un plot.

b) Rue Coste

Rétrécissement gênant de la chaussée rue Coste devant la pharmacie.

Le passage piéton devant la gare n'est pas suffisamment éclairé.

Il est demandé que les tracés de la piste cyclable de l'avenue de Porchefontaine soient repeints.

c) Rue Rémont

C'est la rue qui supporte le plus de circulation, notamment de transit, dans le quartier. Les voitures roulent très vite.

Les passages piétons sont mal placés devant l'entrée du stade. Il faudrait une signalétique particulière pour attirer l'attention des véhicules.

Le conteneur à verres placé à côté du stop au niveau des Grands Chênes semble gênant.

La jonction de la piste cyclable avec Jouy en Josas reste dangereuse.

d) Rue du Pont Colbert

Vitesse toujours trop élevée à la sortie de l'A86 sur la rue du Pont Colbert. Un radar pédagogique sera posé pour prévenir les automobilistes qui ne se rendent pas forcément compte de leur vitesse excessive.

Le Conseil souhaite recevoir des services la communication des résultats des comptages de vitesse des radars pédagogiques, cad un fichier brut sans moyenne.

e) Divers : Embouteillage rue Louvois aux Sept Ponts

Voie Micis qui dessert le bâtiment E et le bâtiment D des Cisterciens et la rue Saint Bernard, dégradée.

4.3 Commission Maison de santé : une réunion de point d'étape a eu lieu le 20 mai avec les professionnels et les promoteurs du projet. Neuf professionnels restent très motivés. Trois candidates ont été invitées.

5. Informations - Questions diverses

5.1 - Vitesse excessive à l'entrée de ville Pont Colbert : il a été convenu avec les services de la mise en place d'un radar pédagogique (dans un premier temps, afin de prévenir les automobilistes qui ne se rendent pas forcément compte de leur vitesse sur cette voie en pente). Pose prévue le 5 juin.

- Le Conseil souhaite recevoir des services la communication des résultats des comptages de vitesse des radars pédagogiques, cad un fichier brut sans moyenne.

5.2 - Aménagement de la ligne 8 : en cours, dans le cadre de ce projet, l'implantation de nouveaux quais devraient permettre de remédier aux mauvais emplacements des passages piétons à l'entrée du stade.

5.3 - Pollution lumineuse

Enseignes lumineuses, éclairage des devantures, bureaux inoccupés, bâtiments professionnels : la loi n'est pas respectée. En effet, entre 1 h et 6 h du matin au minimum, tout devrait être éteint, les enseignes lumineuses doivent être éteintes entre 1h et 7h du matin, les bureaux devraient être éteints une heure après la fin des activités. Les façades des bâtiments professionnels devraient être éteintes au plus tard à 1 h du matin.

Aucune communication institutionnelle n'a été mise en œuvre, ni au niveau national, ni au niveau local ce qui est très dommage compte tenu du gaspillage d'électricité que cette pollution lumineuse entraîne, en sus des nuisances pour le sommeil des humains, de la gêne pour les animaux, de diminution de la biodiversité et de la baisse de visibilité des étoiles. Cette absence de communication vers les professionnels contraste avec la communication vers les particuliers, les incitant aux comportements vertueux d'économie d'énergie. Il serait souhaitable que la Mairie

sensibilise les professionnels à ce sujet. Hélène Schützenberger a écrit au Maire à titre personnel sur ce point tout en précisant qu'elle était conseillère de quartier. Le Maire a répondu quasi par retour de courriel qu'il demandait à ses services de s'en occuper. Une réunion de la commission est prévue le 12 mai à 20 heures.

- :- :-

Fin de la réunion à 22 h 50.